



Certificat de formation continue | Certificate of Advanced Studies

Droits de l'Homme

5 février – 30 novembre 2011



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Comité scientifique

Directeurs

Prof. Maya HERTIG RANDALL, Faculté de droit, Université de Genève

Prof. Michel HOTTELIER, Faculté de droit, Université de Genève

Membres

Philippe BOILLAT, Directeur général, Direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Prof. Vincent CHETAIL, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève

Alfred FERNANDEZ, Président, Collège universitaire Henri-Dunant, Genève

Prof. Jean-François FLAUSS, Faculté de droit, Université de Paris II

Prof. Giorgio MALINVERNI, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg

Yves SANDOZ, Membre, Comité international de la Croix-Rouge

Jean-Daniel VIGNY, Ministre, Permanent Mission of Switzerland to the U.N., New York

Coordinateurs

Charlotte FEVRE, Assistante, Université de Genève

Emile OUEDRAOGO, Assistant, Université de Genève

Intervenants

Professeurs d'université et experts dans le domaine des droits de l'homme



Des compétences pour aborder les droits fondamentaux dans un monde interculturel et globalisé

La complexité de la protection des droits fondamentaux dans un monde interculturel et globalisé exige des professionnels d'acquérir des compétences de haut niveau. Le Certificat offre une formation axée sur l'analyse des conventions internationales à l'aide de cas concrets. Il permet des échanges avec les acteurs du terrain et la participation à un réseau de professionnels des droits de l'homme.

Créé en 1999, le Certificat bénéficie d'apports d'enseignants universitaires et d'experts travaillant dans les agences internationales et ONG.

Public

Responsables politiques, parlementaires, membres du corps diplomatique, fonctionnaires, journalistes, membres d'ONG, défenseurs des droits de l'homme et spécialistes de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et des questions relatives aux réfugiés, et toutes les personnes qui, par leurs activités, sont engagées dans la protection des droits de l'homme.

Objectifs

- Acquérir des connaissances approfondies et assurer la maîtrise des outils relatifs au système universel et aux systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
- Elargir la compréhension des défis et enjeux relatifs aux droits de l'homme en favorisant les échanges avec les organisations internationales, les Etats et les ONG
- Etudier les développements récents et l'actualité en matière de droits de l'homme



Compétences visées

- Maîtriser les fondements théoriques nécessaires à la compréhension des défis et enjeux de la protection des droits de l'homme
- Connaître et pouvoir utiliser à bon escient les outils relatifs au système universel et aux systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
- Analyser et évaluer les mécanismes de protection des droits de l'homme dans différents contextes

Méthode pédagogique

- L'enseignement favorise l'interactivité: les modules sont constitués de cours privilégiant les apports théoriques et l'étude de cas pratiques. Des séances permettent le contact et les échanges avec les organisations internationales.
- La diversité de l'origine des intervenants assure la diversité des points de vue sur la question des droits de l'homme. Elle offre un espace à la fois d'apprentissage et d'échange d'idées.

Titre obtenu

Le Certificat de formation continue en droits de l'homme est délivré par l'Université de Genève. Il représente 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 540 heures de formation (enseignement, e-learning et travail personnel). Il est délivré au participant ayant suivi régulièrement les enseignements, répondu aux exigences du contrôle des connaissances et du travail de mémoire.

Attestation

Les participants ayant suivi uniquement la session en présentiel du 6 au 24 juin 2011 se voient délivrer une attestation de participation équivalant à 5 crédits ECTS, soit 150 heures de formation.



Structure

Le Certificat comporte 3 parties

- **Formation à distance du 5 février au 5 juin 2011**
Acquérir les connaissances de base nécessaires pour bénéficier pleinement du cours intensif.
- **Cours intensif de trois semaines en présentiel du 6 au 24 juin 2011**
8 modules thématiques animés par des enseignants académiques et des spécialistes des droits de l'homme.
- **Préparation du travail de mémoire avec tutorat à distance jusqu'au 30 novembre 2011**
Après le cours en présentiel, chaque participant doit préparer le travail de mémoire et le rendre avant le 30 novembre.

Calendrier

- **5 février 2011** de 9h00 à 17h00
Séance d'introduction à Genève.
- **Du 5 février au 5 juin 2011**
Enseignement à distance. Les participants étudient les documents de cours mis à leur disposition sur Internet. Un suivi pédagogique personnalisé est assuré pendant cette période.
- **16 avril 2011**
Contrôle des connaissances à distance organisé via Internet. La réussite de cet examen confirme l'inscription aux modules suivants.
- **Du 6 au 24 juin 2011** de 9h00 à 17h00
Cours en présentiel à Genève.
Une participation assidue et active aux modules en présentiel est obligatoire pour être admis à rédiger le mémoire de fin de formation.
- **Du 25 juin au 30 novembre 2011**
Rédaction du mémoire à distance. Un suivi personnalisé est assuré via Internet.
- Le mémoire est à rendre au plus tard le **30 novembre 2011**.

La réussite du contrôle des connaissances, la participation active aux cours et l'acceptation du mémoire sont les conditions à remplir pour obtenir le certificat.

Formation à distance

5 février – 5 juin

- Acquisition des connaissances de base sur le système universel et les systèmes régionaux des droits de l'homme
- Maîtrise des instruments généraux et spécifiques de protection des droits de l'homme
- La protection des droits de l'homme au sein:
 - des Nations unies, du Conseil de l'Europe
 - de l'Union européenne
 - de l'OSCE
 - de l'Organisation des états américains
 - de l'Union africaine

Formation en présentiel

6 – 24 juin

Conférence et cérémonie d'ouverture de la formation en présentiel

M1 **L'histoire et les fondements des droits de l'homme**

- L'histoire des droits de l'homme
Alexis KELLER
- Droits de l'homme et théologie
Michel GRANDJEAN, Ghislain WATERLOT
- Bioéthique et droits de l'homme
Alexandre MAURON, Samia HURST
- Mondialisation et droits de l'homme
Gabrielle MARCEAU
- Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
Giovanni Di STEFANO

M2 **Les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux**

- Les droits économiques, sociaux et culturels
Barbara WILSON
- Le droit à l'environnement
Alexandre FLUEKIGER
- Le patient face aux droits de l'homme
Dominique MANAI

M 3 **Le système universel et les entités non étatiques**

- Mécanismes onusiens de protection des droits de l'homme
Nicolas MICHEL
- Organisations internationales et droits de l'homme
Charlotte FEVRE

M 4 **Le droit international humanitaire et le droit des réfugiés**

- Le droit international humanitaire: les règles de protection
Robert KOLB
- Le droit international humanitaire: la mise en oeuvre
Yves SANDOZ
- Le droit des réfugiés
Vincent CHETAIL

M 5 **Les mécanismes régionaux de protection des droits de l'homme**

- Le système africain de protection des droits de l'homme et des peuples
Abdoulaye SOMA
- La Convention américaine des droits de l'homme
Hélène TIGROUDJA
- La procédure et le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme
Michel HOTTELIER
- Les effets et l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD
- La protection des droits de l'homme au sein de l'Union européenne
Maya HERTIG RANDALL





M 6 **La protection des minorités et la lutte contre le racisme**

- La protection des minorités
Nicolas LEVRAT
- Les activités du CERD
Samantha BESSON

M 7 **Développements récents**

- Terrorisme et droits de l'homme
Frédéric BERNARD
- Droits de l'homme et handicap
Adriano PREVITALI
- La lutte contre la torture
Jean-Pierre RESTELLINI
- Femmes et droits de l'homme
NN

M 8 **Questions choisies**

- Les activités du Comité des droits de l'enfant
Jean ZERMATTEN
- Les Commissions de vérité et de réconciliation
Xavier PHILIPPE
- L'entreprise face au droits de l'homme
Gilles CARBONNIER

Rédaction du mémoire à distance

25 juin – 30 novembre 2011



Conditions d'admission

- Etre titulaire d'une licence universitaire ou d'un titre jugé équivalent.
- Disposer d'une expérience professionnelle pertinente.
- La réussite du contrôle de connaissances à l'issue de la formation à distance est la condition à l'admission définitive aux modules en présentiel.

Une participation assidue et active aux modules en présentiel est obligatoire pour être admis à rédiger le mémoire de fin de formation.

Pour la partie Enseignement à distance, les candidats doivent avoir accès à Internet et savoir l'utiliser pour la formation à distance.

L'enseignement est en général dispensé en français. Certains enseignements peuvent néanmoins être donnés en anglais.

Renseignements pratiques

Inscription et renseignements

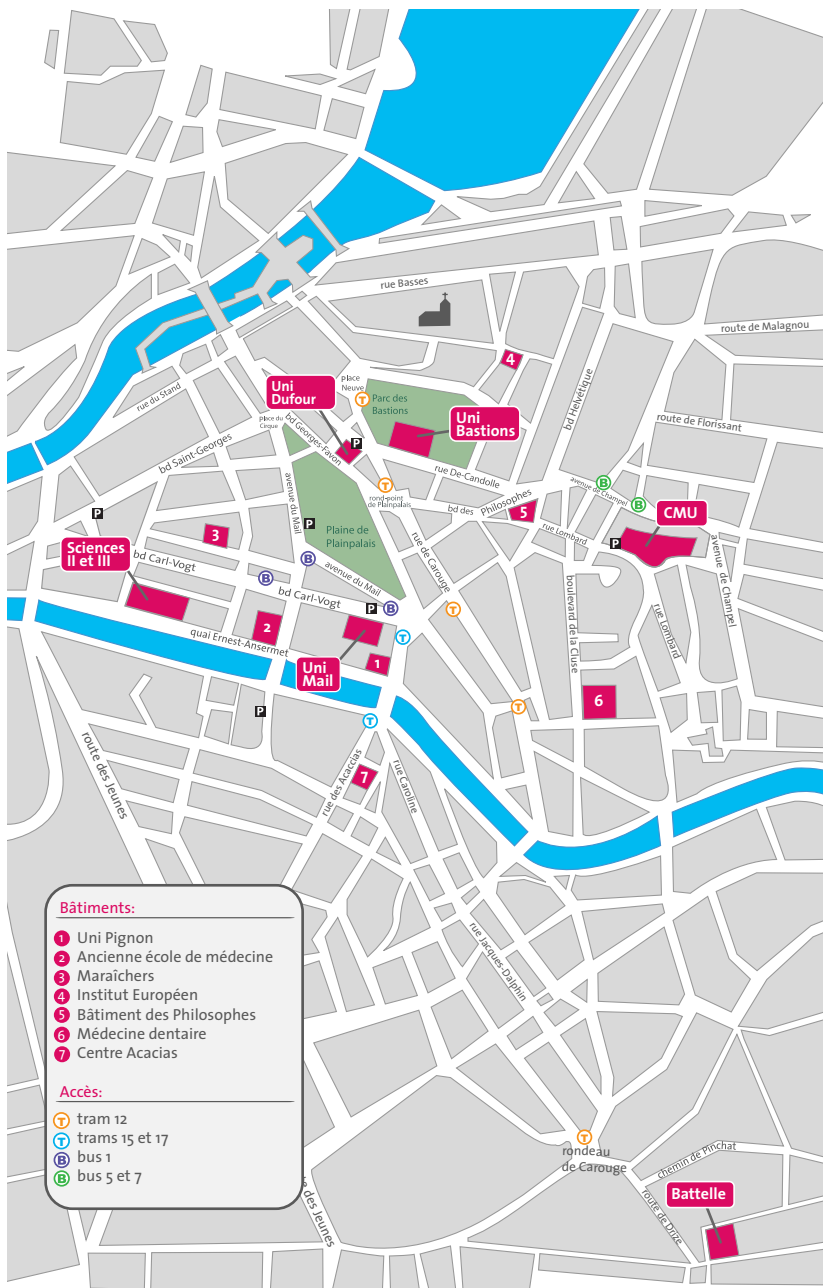
Le bulletin d'inscription avec le dossier complet (CV et lettre de motivation) est à renvoyer avant le **19 novembre 2010** par courrier, fax ou e-mail à:

Charlotte FEVRE
Université de Genève – Uni-Mail
Faculté de droit
Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 85 24 | Fax: +41 (0)22 379 85 36
charlotte.fevre@unige.ch

Finances d'inscription

- CHF 5'200.- pour le certificat
- CHF 2'400.- pour la formation intensive à Genève (attestation de participation)

Les finances sont à régler avant le 30 décembre 2010. Les modalités de paiement peuvent être fixées d'un commun accord avec les coordinateurs du programme. Le paiement des frais d'inscription confirme la participation.





Des compétences pour aborder
les droits fondamentaux
dans un monde interculturel et globalisé

www.unige.ch/formcont/droitsdelhomme



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Université de Genève
CH-1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33
Fax: +41 (0)22 379 78 30
info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont

+swissuniversity.ch



Droits de l'homme

5 février – 30 novembre 2011

DOSSIER D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 19 novembre 2010 à: Charlotte FEVRE

Université de Genève – Uni Mail

Faculté de droit

Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4

Tél: +41 (0)22 379 85 24 | Fax: +41 (0)22 379 85 36 | charlotte.fevre@unige.ch

S.V.P. à remplir en lettres majuscules

☐ à cocher

☐ Madame ☐ Monsieur Nom: Prénom:

Date de naissance (jour/mois/année): Nationalité:

Profession:

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Entreprise/Institution:

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

COORDONNÉES PRIVÉES

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL
(cocher une seule case)

☐ privée

☐ professionnelle

NIVEAU FIN D'ÉTUDES

☐ Certificat de capacité (CFC)

☐ Maturité professionnelle

☐ Maturité générale / Baccalauréat (secondaire)

☐ Bachelor/Master des Hautes écoles spécialisées / Hautes écoles pédagogiques

☐ Bachelor/Master/Doctorat des Universités, Ecoles polytechniques fédérales

☐ Autre :

INTITULÉ DU DIPLÔME (plus haut titre obtenu):

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION? (plusieurs réponses possibles)

☐ Recommandations personnelles

☐ Mon entreprise

☐ Un professionnel de la formation/orientation

☐ Une annonce dans un journal => si oui, lequel:

☐ Une brochure / prospectus / affiche / catalogue des offres de formation continue de l'Université de Genève

☐ Le site internet de la formation continue de l'Université de Genève www.unige.ch/formcont

☐ Un autre site => si oui, lequel:

☐ Renseignement directement auprès de l'Université de Genève

☐ Un e-mail annonçant la formation

☐ Lors d'une foire, d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'étudiant) => si oui, lequel:

☐ Autre:



AUTRE(S) EXPÉRIENCE(S) DE FORMATION CONTINUE AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES

(Merci de considérer tous types de formation, y compris séminaires, colloques, conférences, débats, etc.)

☐ Aucune autre expérience de formation continue

Nombre de formations d'une journée ou moins (<8 heures):

Nombre de formations de plus d'une journée (> 8 heures):

Nombre de formations diplômantes (Certificat/Diplôme/Master of Advanced Studies, etc.):

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

☐ Oui à 100%

☐ Oui à temps partiel => Taux d'occupation :%

☐ Non => car vous êtes:

☐ En recherche d'emploi

☐ En congé formation

☐ A la retraite

☐ Autre, précisez :

Si vous n'exercez actuellement pas d'activité professionnelle, merci de répondre à l'ensemble des questions suivantes en vous référant au dernier poste occupé.

Position hiérarchique

☐ Indépendant

☐ Cadre supérieur

☐ Cadre intermédiaire

☐ Employé

Fonction (titre du poste):

Secteur d'activité

☐ Activité indépendante

☐ Administration publique ou para-publique

☐ Association

☐ Entreprise privée

☐ ONG

☐ Organisation européenne

☐ Organisation internationale

Taille de l'entreprise

☐ moins de 10 personnes

☐ de 11 à 50 personnes

☐ de 51 à 100 personnes

☐ de 101 à 500 personnes

☐ de 501 à 1000 personnes

☐ plus de 1000 personnes

Remarques:

INSCRIPTION

☐ Je souhaite participer au programme complet du certificat de formation continue en **DROITS DE L'HOMME 2011**

et m'engage à verser la somme de CHF 5'200.- dès réception de la confirmation de mon admission.

DOSSIER À JOINDRE

Veuillez joindre un curriculum vitae, les copies des diplômes, une copie d'une pièce d'identité et une lettre de motivation.

CONDITIONS D'ANNULATION

Tout abandon 30 jours avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de 10% de la somme totale du programme.

Tout abandon 10 jours avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de 50% de la somme totale du programme.

Dès le 1er jour du cours, la totalité de la finance du programme est due.

Date:Signature: